



Litige sur l'ouverture d'un abonnement gaz au tarif libre

Par **pampam76**, le **28/07/2009** à **19:08**

Bonjour à tous,

Effectuant des démarches pour ouvrir un abonnement gaz chez GRDF au tarif régulé, mon interlocuteur me précise qu'un abonnement à mon nom est déjà ouvert chez eux, à mon adresse, mais au tarif libre, précédant d'une semaine ou deux mon appel.

J'indique que j'entreprends tout juste les démarches pour l'ouverture d'un abonnement et que je n'ai rien signé, on me réponds que je n'ai qu'à savoir ce que je signe.

Outre l'impolitesse de la réponse, mon problème est que même en résiliant cet abonnement que je n'ai pas souscrit (mais qui l'a fait?) je ne pourrais pas avoir le tarif régulé.

J'ai demandé à avoir copie du contrat et entend prouver que la signature n'est pas la mienne afin d'annuler, mais quels autres recours ai-je? est-ce la bonne démarche?

Merci beaucoup d'avance,

-Pampam-